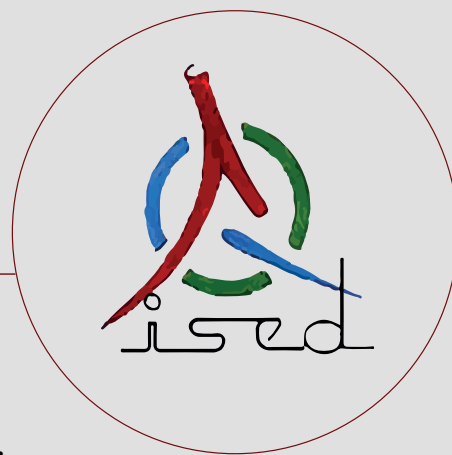




MASTER SANTÉ PUBLIQUE



La Santé Publique au service de la communauté

ISED

L'ISED est un Institut d'Université créé le 16 février 1987 par le Decret Présidentiel n° 87-178 et rattaché scientifiquement à la Faculté de Médecine et de Pharmacie et d'odonto-stomatologie de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

L'Institut de Santé et Développement a une double mission de formation et de recherche, dans une optique opérationnelle appliquée aux pays en voie de développement (art.2.decret 87.178).

Objectifs

L'Enseignement de master a pour objectifs la spécialisation des étudiants et des agents en activité titulaires afin qu'ils soient capables de :

- Connaître les notions de base en épidémiologie
- Maîtriser les outils d'analyse quantitatives des données sanitaires
- Connaître les types d'évaluation des interventions en santé
- Maîtriser les outils de suivi et évaluation
- Connaître les déterminants environnementaux des problèmes de santé
- Maîtriser les mesures d'impact environnemental
- Connaître les politiques et stratégies en alimentation et nutrition
- Maîtriser la méthodologie des enquêtes nutritionnelles
- Connaître les fondamentaux de la recherche clinique
- Connaissance des mécanismes d'accès à la couverture sanitaire universelle
- Maîtrise des outils d'analyse économique
- Maîtriser les mécanismes et techniques d'intervention au niveau communautaire
- Connaître les notions de base en informatique
- Maîtriser les techniques d'analyse et d'interprétation des données biomédicales numérisées
- Maîtriser la gestion des ressources humaines dans le cadre de la résolution des problèmes de santé

Spécialités

- Épidémiologie
- Suivi et évaluation des projets et programmes de santé
- Environnement et Santé
- Nutrition et santé
- Recherche clinique
- Économie de la santé
- Informatique médicale
- Ressources humaines pour la santé
- Santé communautaire

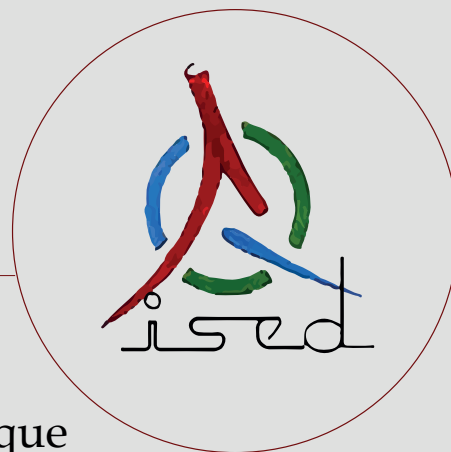
Cibles

- Les étudiants ou les agents en activité titulaires d'une licence en santé publique délivrée par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ou admise en équivalence par arrêté rectoral, après examen de leur dossier par le Conseil Pédagogique de l'Institut.
- Les docteurs en médecine, en médecine vétérinaire, en pharmacie, en odontostomatologie titulaire d'un diplôme délivré par l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ou admis en équivalence.
- Les étudiants en médecine ayant validé leur stage pratique interné et leurs examens de clinique, sous réserve, pour les étrangers, de la réglementation en vigueur dans leurs pays d'origine.
- Les internes nommés au concours des centres hospitalo-universitaires. Ils doivent alors y consacrer quatre semestres complets, qui leur sont validés comme stage d'internat, et durant lesquels ils sont pris en charge au même titre que les autres internes des hôpitaux.

Contactez-nous



MASTER SANTÉ PUBLIQUE



La Santé Publique au service de la communauté

Le corps enseignant

- Des enseignants permanents, tous spécialisés en santé publique et/ou dans les sciences sociales, ayant une expérience pratique de terrain de plus de 10 ans.
- Des enseignants étrangers, tous spécialisés en santé publique, ayant une bonne expérience pratique de la santé publique dans les pays en développement.
- Des attachés de l'ISED, spécialistes de santé publique en service au ministère de la santé, dans des ONG et organismes des nations unies (OMS, UNICEF, FNUAP etc.), participent aux enseignements et autres activités que mène l'institut.

Conditions d'accès

- 1 demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISED
- 1 lettre de motivation,
- 1 curriculum vitae complet,
- 1 casier judiciaire (moins de 3 mois),
- 1 copie Carte d'Identité Nationale,
- 1 attestation ou copie des diplômes obtenus et relevés de notes (BAC, Licence, Master, Doctorat).

L'inscription se fait en ligne

Les dépôts de dossiers de candidature débutent généralement en Août.

Pour les candidats ayant un diplôme de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), le dossier de candidature est à déposer sur le lien suivant : <https://admission.ucad.sn>.

Pour tout autre diplôme obtenu en dehors de l'UCAD, veuillez suivre la procédure de la demande d'équivalence au lien suivant <https://equivalence.ucad.sn>.

Après réception des dossiers, le comité pédagogique de l'Institut décidera de l'acceptabilité ou non de votre candidature au Master de Santé Publique.

NB : Les copies de vos diplômes (Baccalauréat, licence, Master, doctorat.) doivent être légalisées par les autorités compétentes. Les candidats retenus seront contactés.

Durée de la formation

L'enseignement du master a une durée de 4 semestres.

Il comprend :

- 3 semestres de formation théorique et pratique ;
- 1 trimestre de stage pratique dans des structures de santé publique ou de recherche en sciences biomédicales agréées ;
- 1 trimestre mois de rédaction et de soutenance de mémoire de fin d'études.

Coût de la formation

Le Coût est estimé à : 7 465 000 F.CFA



Contactez-nous